

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 MARS 2021

Convocation du 25 mars 2021

Affichage du 25 mars 2021

Nombre de Conseillers	En exercice :	11
	Présents	10
	Votants	11

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Aubin-sous-Erquery, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Brigitte BOULENGER, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes et MM BOULENGER Brigitte, TRAEN Xavier, ROUSSEL Nicole, LE NEILLON Nadège, VILLAIN Stéphane, VITSE Vincent, RIBES Nicolas, LOIZELET Valérie, FERREIRA Anne et Vincent DUCASTEL.

ABSENTS EXCUSÉS : CROCHON Elise a donné pouvoir à Nadège LE NEILLON.

M. Nicolas RIBES a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres présents.

POINT 1 (délibération 2021-008)

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Sous la présidence de Madame ROUSSEL Nicole, les Membres du Conseil Municipal approuvent le Compte Administratif tel que présenté par Madame le Maire, d'où il ressort :

- un excédent de la section de Fonctionnement de	257 926,41 €
- un déficit de la section d'Investissement de	17 987,51 €

Soit un excédent de clôture de **239 938,90 €**

POINT 2 (délibération 2021-009)

COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion tel que présenté par le Trésorier Municipal et en concordance avec le Compte Administratif 2020 établi par le Maire.

POINT 3 (délibération 2021-010)

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	31 675,04 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	255 501,15 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	49 662,55 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	2 425,26 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	14 500,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	32 487,51 €
--	-------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	32 487,51 €
---	-------------

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	225 438,90 €
---	--------------

POINT 4 (délibération 2021-011)**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE**

Sous la présidence de Madame ROUSSEL Nicole, les Membres du Conseil Municipal approuvent le Compte Administratif tel que présenté par Madame le Maire, d'où il ressort :

- un excédent de la section d'Investissement de 51 951,42 €

Soit un excédent de clôture de 51 951,42 €

POINT 5 (délibération 2021-012)**COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion tel que présenté par le Trésorier Municipal et en concordance avec le Compte Administratif 2020 établi par le Maire.

POINT 6 (délibération 2021-013)**AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 - BUDGET ANNEXE**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	51 951,42 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	0,00 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

<u>Besoin net de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

<u>Compte 1068 :</u>	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00 €

<u>Ligne 002 :</u>	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	0,00 €

Arrivée de Monsieur DUCASTEL Vincent à 21h05.

POINT 7 (délibération 2021-014)

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARKING

Dans le cadre de la création d'un parking de vingt places dont 2 places PMR destiné à sécuriser les flux piétons entre l'école communale et les parents déposant et reprenant leurs enfants, la commune de Saint-Aubin-sous-Erquery souhaite déposer des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires institutionnels.

Les dossiers suivants ont fait l'objet de demandes :

	Assiette retenue	Montant sollicité
• Voirie d'accès au parking (DETR)	31 020,00 €	13 959,00 €
• Parking (DETR)	152 570,00 €	30 000,00 €
• Eclairage public (DETR)	8 620,00 €	3 448,00 €
• Assainissement pluvial (DETR)	19 840,00 €	7 936,00 €
• Aménagement de sécurité routière (Département)	108 000,00 €	39 960,00 €

Le reste à charge de la commune, si les montants sollicités sont accordés, serait de 116 747,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander la subvention, au taux de 50 % sur le solde du reste à financer par la Commune, à la Communauté de Communes du Clermontois, pour les travaux du parking.

POINT 8 (délibération 2021-015)

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT

Dans le cadre de la création d'un lotissement et de l'aménagement d'une voie de circulation mixte mutualisée avec une voie de desserte d'un futur lotissement, la commune de Saint-Aubin-sous-Erquery souhaite déposer des dossiers de demande de subvention auprès des partenaires institutionnels.

Les dossiers suivants ont fait l'objet de demandes :

	Assiette retenue	Montant sollicité
• Aménagement voirie et réseaux (DETR)	150 000,00 €	67 500,00 €
• Voirie sécurité routière (Département)	22 000,00 €	8 140,00 €

Le reste à charge de la commune, si les montants sollicités sont accordés, serait de 295 710,00 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de demander la subvention, au taux de 50 % sur le solde du reste à financer par la Commune, à la Communauté de Communes du Clermontois, pour les travaux du lotissement.

POINT 9 (délibération 2021-016)

CLÉ DE RÉPARTITION PARKING/LOTISSEMENT

Dans le cadre des travaux réalisés sur les projets du parking et du lotissement, des factures seront à répartir sur ces deux dossiers dans les budgets principal et annexe.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de la clé de répartition suivante :

- Parking : 45 %
- Lotissement : 55 %

POINT 10

QUESTIONS DIVERSES

- Réunion du budget du Syndicat Scolaire : le coût est maintenu comme l'an dernier 2 000,00 €/élève, le nombre d'élève reste stable, 2 ordinateurs acquis pour les institutrices et en projet : acquisition de tableaux numériques.
- Parking/lotissement : le cabinet Berthe a commencé les relevés topographiques et l'entreprise Fondasol effectue les études de sols, cavités éventuelles.
- Rue de Gournay : la bande de roulement va être faite et prise en charge par le Département à partir du 26 avril 2021, la route sera inaccessible. Les riverains seront informés.
- Cimetière : avons reçu les PFG de Clermont pour établir un projet et devis d'implantation de jardin du souvenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

* * * * *

*Conseil Municipal de Saint-Aubin-Sous-Erquery
Séance du 29 mars 2021.*

Signatures des présents ou représentés pour les délibérations énumérées ci-dessous :

- N° 1 : Compte administratif 2020 – Budget Principal (délibération N° 2021-008)
- N° 2 : Compte de gestion 2020 – Budget Principal (délibération N° 2021-009)
- N° 3 : Affectation du résultat 2020 – Budget Principal (délibération N° 2021-010)
- N° 4 : Compte administratif 2020 – Budget Annexe (délibération N° 2021-011)
- N° 5 : Compte de gestion 2020 – Budget Annexe (délibération N° 2021-012)
- N° 6 : Affectation du résultat 2020 – Budget Annexe (délibération N° 2021-013)
- N° 7 : Demande de fonds de concours pour l'aménagement du parking (délibération N° 2021-014)
- N° 8 : Demande de fonds de concours pour l'aménagement du lotissement (délibération N° 2021-015)
- N° 9 : Clé de répartition Parking/Lotissement (délibération N° 2021-016)
- N° 10 : Informations et questions diverses

Nom	Prénom	Présent	Excusé	Pouvoir à	Emargement
BOULENGER	Brigitte	X			
TRAEN	Xavier	X			
ROUSSEL	Nicole	X			
LE NEILLON	Nadège	X			
VILLAIN	Stéphane	X			
VITSE	Vincent	X			
RIBES	Nicolas	X			
CROCHON	Elise		X	Nadège LE NEILLON	
LOIZELET	Valérie	X			
FERREIRA	Anne	X			
DUCASTEL	Vincent	X			